

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
318
DÉCEMBRE
2017

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr  



Dimension olympique à la salle Maréchal

P. 07

SOMMAIRE



Et aussi...

- P. 5 - Vie économique**
- P. 9 - Vie associative**
- P. 14 - Cadre de vie**
- P. 16 - Vie municipale**
- P. 18 - Infos pratiques**
- P. 19 - Regard sur le passé**



N° 318 - DÉCEMBRE 2017

**MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires**

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépillat, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges - Tél. : 03.21.20.05.20



Edito

Mesdames et Messieurs, chers Harnésiens,

Nous voici arrivés en décembre et déjà, partout les fêtes de fin d'année se font sentir !

Bientôt notre ville s'animer du Marché de St Nicolas où je sais vous y retrouver nombreux, petits et grands, pour partager, ensemble, un moment de féerie et de fête.

Je profite, comme en chaque fin d'année, pour remercier chaleureusement l'ensemble des services de la commune qui contribuent, ici à Harnes, à maintenir et à développer un service public de qualité !

Savez-vous, par exemple, que notre service Etat civil est classé parmi les 5 premiers au niveau du département par la Préfecture d'Arras, que ce soit pour les cartes d'identité, la gestion des passeports et autres démarches administratives ?

Leur engagement, chaque jour, favorise le développement de notre ville, la réalisation des projets, nombreux sur notre ville ! Merci à vous !

Oui, cette dynamique engagée se poursuit chaque jour, malgré un contexte économique, certes difficile, mais la gestion saine de notre budget communal, rend possible ce pari sur l'avenir !

A l'approche de cette fin d'année, je souhaite également remercier comme il se doit l'ensemble des nombreux bénévoles, qui chacun dans son domaine et à son niveau, chaque jour, apporte cette richesse à notre ville, à notre population, et favorise son bien-être !

A l'image du tournoi de Judo qui a été marqué par sa réussite et sa fréquentation, ou bien encore des manifestations organisées au tour de notre nouveau terrain de foot synthétique, le dynamisme de notre ville, Harnes, se porte bien, se développe et poursuit son chemin !

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite, sincèrement, à chacune et chacun d'entre vous, de passer, avec vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année ! Que ces dernières puissent être placées sous le signe de la bienveillance et du partage !

Et à tous ceux qui sont touchés par les difficultés que la vie peut engendrer, sachez que, portée par notre CCAS, une chaîne de solidarité et de respect se mettra en place, comme chaque année, afin que personne ne soit oublié et laissé de côté.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !



Philippe DUQUESNOY

**Maire de Harnes
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin**



Une soirée mêlant humour et vérité

Fin octobre, la compagnie «Les Femmes en Marche» présentait son dernier spectacle au Centre Culturel Jacques-Prévert.

«C'est ça la vie !», c'est la rencontre inattendue de 2 femmes et d'un homme dans un jardin public. Là, les 3 personnages partagent leurs vécus autour de l'amour, de la vieillesse et de la mort. Autant de sujets qu'ils abordent avec humour et dérision.

Une création récompensée par les applaudissements nourris des nombreux spectateurs.

Théâtre



Entre humour et dérision



Wok' N Woll : Virtuose et burlesque



Spéctacle

Univers décalé, jonglage de mélodies et énergie folle

Début novembre, alors que de légères notes d'accordéon résonnent dans l'enceinte du Centre Culturel, le public s'interroge d'entendre une symphonie onirique alors qu'on lui avait garanti une heure de rire et d'autodérision... C'était mal connaître le talent du duo sur scène ! Un quart de seconde aura été nécessaire pour faire basculer le spectacle dans un show d'une rare virtuosité comique, pour s'octroyer les rires nourris du public. Pour couronner cette soirée hilarante, saluons la remarquable prestation de la classe de saxophone de l'Ecole de Musique de Harnes, en guise d'introduction à la soirée.

Horreur au Centre Culturel



Halloween

Déguisements et frayeurs au rendez-vous !

«Harnes 1917, il faut partir !»



Exposition

Cent ans plus tard, Harnes exposée par les Amis du Vieil Harnes

Du 11 au 15 novembre, les Amis du Vieil Harnes ont accueilli les visiteurs venus découvrir leur exposition «Harnes 1917, il faut partir !».

Cet événement culturel était focalisé sur l'année 1917, qualifiée d'année terrible.

La bataille d'Ypres, le Chemin des Dames, la ligne d'Hindenburg, l'occupation et l'évacuation faisaient, entre autres, partie de l'exposition et ont permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir cette période sombre de l'Histoire.

Tour à tour, Robert Lorthios, Président des Amis du Vieil Harnes ; Claude Hazard, Inspecteur Général Honoraire de l'Éducation Nationale et Philippe Duquesnoy, premier magistrat, ont pris la parole et ont souligné la qualité de l'exposition, véritable trésor. Le vernissage se termina par une œuvre de Raymond Plée, poète local, en relation avec l'année 1917.

Après-midi Halloween oblige, c'est déguisés que les agents du Pôle Culture ont accueilli les 374 spectateurs des films «Gremlins», «L'exorciste» et «Ça», le 31 octobre. Le Groupement Artistique, l'Ecole des Consommateurs et la Cie Tassion ont aussi contribué à la réussite de ce moment «effrayant».

Vous aussi, engagez vous dans CLÉA !



Les 14 et 21 novembre, vous aviez rendez-vous, à la MIC et au PIJ, avec l'INSTEP de Liévin, pour une réunion d'informations sur le dispositif CLÉA.

CLÉA, c'est une certification officielle et professionnelle, reconnue par tous dans tous les secteurs d'activité. Elle propose aux salariés et demandeurs d'emploi, peu qualifiés, d'évaluer leurs connaissances et compétences professionnelles dans 7 domaines, de faire ressortir leurs points forts et de définir un éventuel programme personnalisé de formation.

Alors, si, vous aussi, vous souhaitez bénéficier de cette individualisation de parcours, contactez Sabrina Clabaux, évaluatrice à l'INSTEP, au 06.78.72.65.14.

L'opération de distribution de sacs sur le marché du jeudi 23 novembre ayant été annulée, une autre opération sera organisée à l'occasion de la St Nicolas. Des chocolats seront offerts par les commerçants du marché, le jeudi 7 décembre 2017.

Une nouvelle salle pour vos réceptions

Abdelsak et Malika Oudjama sont les nouveaux propriétaires de la salle de réception, «La salle de l'Harmonie», située au 140 rue des Fusillés.

Cette salle, divisible en 2 espaces et d'une capacité maximale de 300 personnes, peut vous être louée pour tous types d'événements (anniversaire, mariage, baptême, communion, soirée à thèmes...). Destinée aux Harnésiens et extérieurs, la salle dispose d'une courette et d'un parking à l'arrière, accessible de la rue André-Déprez. Malika se tient également à votre disposition et à votre écoute pour vous aider dans l'organisation de vos réceptions (décoration, traiteur..).

Contact : 06.64.24.39.34.

Changement de nom chez Simply



Les habitués en sont déjà informés. Depuis le 8 novembre, votre supermarché Simply est devenu Auchan Supermarché.

Les 17 employés, dirigés par Jean-Claude Cristiano, vous accueillent du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30, et le dimanche, de 9h à 12h30. Vous pouvez y effectuer vos courses, faire votre plein de carburant (station 24H/24), retirer vos colis (Relais Colis) et vos places de concert (Tickenet), ou encore faire développer vos photos. D'autres services, comme Auchan.fr, sont en cours de développement.

Tél. : 03.21.67.54.22.

L'Union Commerciale vous invite à participer à son grand jeu de fin d'année, «vos achats gagnants», du 10 au 31 décembre, chez vos commerçants. Tentez de gagner des bons d'achat.



Inauguration d'un nouvel équipement sportif moderne et fonctionnel

Tournoi



Les jeunes ont eu le plaisir de jouer sur le nouveau terrain

Ruban



Inauguration symbolique par la Municipalité et la famille d'A. Ode Martins

Samedi 4 novembre, Philippe Duquesnoy coupait le ruban inaugural du terrain de football synthétique André Ode Martins, accompagné de Jacqueline Ode Martins, sa veuve, et de Fabien, son fils.

Christophe Bocquillon, président de l'UAS Harnes, a lancé les prises de paroles avec beaucoup d'émotion. Dans ses propos, il tenait particulièrement à remercier le Maire de Harnes pour la concrétisation de ce projet : *«Cet outil va nous permettre de développer le club et sera bien utile, surtout l'hiver.»*

Pour Philippe Duquesnoy, *«Mener une politique active envers les sociétés sportives est l'une des propriétés de la Municipalité de Harnes»*. Il souligna que *«Monsieur Martins, comme on avait l'habitude de l'appeler, a formé des dizaines et dizaines de jeunes et d'éducateurs. Il a transmis les valeurs d'exigence envers soi-même et de respect envers les autres.»*

En chiffres

40 : années de partage
entre A. Ode Martins
et l'UASH

350 : licenciés
à l'UASH

576 000 euros : coût total du projet

Le terrain, d'une dimension de 100m sur 60m, a été réalisé en un temps record de deux mois et demi. Homologué catégorie 6, il présente toutes les caractéristiques pour accueillir les matches du club local.

Ce projet, d'une valeur totale de 576 000 euros, a été financé par la collectivité, mais également par des partenaires tels que le Département (150 000 euros), la réserve parlementaire (15 000 euros), la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, grâce au fond héritage de l'UEFA Euro 2016 (79 340 euros) ainsi que la Fédération Française de Football, à travers le Fond d'Aide au Football Amateur (40 100 euros).

Ce beau projet vient s'ajouter aux équipements déjà présents au sein du complexe Bouthemy et permet de parfaire cet ensemble sportif dynamique.

Information

La piscine municipale Marius Leclercq sera fermée du 23 décembre 2017 inclus au 7 janvier 2018 inclus.

Le judo donne une dimension olympique à la salle Maréchal

Cette année encore, le **tournoi international de judo a tenu toutes ses promesses. Organisée par le Judo Club Harnésien les 11 et 12 novembre à la salle Maréchal, cette compétition est devenue un rendez-vous incontournable pour les sélections minimes et cadettes mondiales.**

La particularité de cette 10^{ème} édition résidait dans son organisation.

Sur la suggestion de la Fédération Française de Judo, afin de mieux répartir les 4 grands tournois nationaux sur la saison, le Judo Club Harnésien a modifié son calendrier, organisant cette manifestation avec un mois d'avance.

Ainsi, 1250 judokas, soit 750 Minimes et 500 Cadets, ont foulé les 10 tatamis durant le week-end.

Tous ces athlètes étaient originaires des quatre coins de France métropolitaine, de Corse et des DOM-TOM. On y rencontrait également des délégations étrangères issues de Belgique, du Luxembourg, d'Estonie, de Libye, des Pays-Bas, d'Angleterre, de Norvège, de Slovénie, de Suède, mais aussi de Biélorussie. Autant de redoutables compétiteurs au niveau excellent, venus démontrer tous leurs talents. Sans doute, parmi eux, figurent les «*Teddy Riner*» de demain.



En chiffres

1250 judokas :
750 Minimes
et 500 Cadets

2 jours

10 tatamis

11 nationalités

12 Harnésiens
participants

2 Harnésiens
sur le podium

Le Judo Club de Harnes avait engagé 7 Minimes et 5 Cadets.

Le samedi, Nassim Ahbiz (- 46 kgs), Thibaut Courmont (- 60 kgs), Thibault Bailleul (- 60 kgs), Théo Courselle (- 66 kgs), Louis Belleride (- 73 kgs) et Ismaël Eljirahoui (- 73 kgs) ont malheureusement été éliminés au 3^{ème} tour. Seule, Manon Courmont se classe à la 7^{ème} place.

Le lendemain, c'était au tour d'Adel Amrani et de Mohamed Kehli, tous 2 en moins de 73 kgs, de monter sur les tatamis. Le premier perd au 3^{ème} tour ; le second termine 7^{ème}. Lyes Bouemma (- 90 kgs) finit 9^{ème}. Ces athlètes n'ont pas démerité. La majorité d'entre eux sont dans la première année de leur catégorie d'âge.

Parmi les Cadets, il y avait également Slimane Rached (- 66 kgs) et Sofiane Zeggai (- 90 kgs). Tous deux montent respectivement sur les 3^{ème} et 2^{ème} marches du podium. Il est à noter que le premier s'est qualifié pour le tournoi de France Cadets, lequel se déroulera le 20 janvier prochain à Cannes. Quant au second, il évoluera chez les Juniors. Souhaitons-leur de très beaux combats et autant de réussites sportives !

Tour des chantiers dans notre ville



 La fin du mois d'octobre et ce début novembre ont été riches en chantiers, répartis dans la ville. Tour d'horizon de ce qui se transforme dans notre cité...

Passage par les écoles et bâtiments municipaux, où l'on rencontre les ouvriers du service technique à Louise Michel. Ils y posent du carrelage dans le cadre de l'AD'AP : il s'agit de carreaux en relief pour signaler aux malvoyants une sortie, et la présence possible d'un obstacle. A Barbusse, tout comme à la salle des fêtes, les dernières phases d'installation de

visseries pour les nouvelles fenêtres sont terminées. On continue notre tournée des établissements scolaires pour rejoindre nos peintres à l'école Diderot, où ils manient les pinces dans le cadre de la réfection totale d'une classe.

Dans la catégorie «chantiers d'envergure», la médiathèque avance à grands pas. Le bardage est entrain de se poser et les vitrages arrivent au fur et à mesure par camions.

Non loin de là, le nouveau restaurant scolaire est bien sorti de terre. Les modules sont arrivés par convois exceptionnels

et forment le bâtiment. Les ouvriers s'affairent désormais à l'intérieur.

Enfin, sur la Grand' Place, c'est l'électricité qui a mobilisé l'attention des travaux. Il s'agissait du remplacement des cellules HTA par un poste blindé nouvelle génération, d'un transformateur 15.000V/400V et d'un tableau basse tension TGBT. Il est vrai que cela a un coût, environ 79 500€, mais cet investissement était nécessaire au vu de la vétusté du matériel.

A n'en pas douter, notre ville poursuit sa métamorphose !



En chiffres

79.500 € : remplacement du poste électrique sur la Grand' Place

Menuiseries de l'école Barbusse en 2017 : 100.740 €

17 fenêtres avec volets à la salle des fêtes : 21.500 €

Médailles du travail : du mérite et des récompenses

Travail



De l'or à l'argent, félicitations aux récipiendaires !

Début novembre, une cérémonie de remise de médailles était organisée, récompensant ainsi plusieurs années de travail. Tour à tour, les récompensés se sont vu féliciter.

Argent : Francine DERACHE / Thierry DUVAL / Caroline FURMANCZAK / Martine HOCHEDÉZ / Olivier SAEYVOET.

Argent-Vermeil : Françoise BOURSIER / Alain DUPONT / Christophe MARSZALEK / Michèle WRZOS.

Vermeil : Marie-Paule DHAINAUT / Aristide LEMAR / Sylvie LEPORCQ / Jean-Noël MILLE / Marie-Christine WROBEL.

Or : Philippe BARAFFE / Philippe CAUPIN / Philippe DURIBREUX / Marie-Christine DURIBREUX / Martine ROUSSEL / Bernard TITREN.

Grand Or : Christian MARZYNSKI / Richard WOJTASZEWSKI.

Argent-Vermeil-Or : Christiane IMBERT.

Argent-Vermeil-Or-Grand Or : Jean-Paul DUFOUR / Murielle ROCHE.

La bourse au bonheur



D'année en année, un succès

Nouvelle réussite pour l'Amicale des Communaux qui organisait sa 17^{ème} bourse aux jouets et articles de puériculture.

Les vendeurs sont repartis allégés, tandis que les acheteurs ont trouvé de quoi réjouir les plus petits sous le sapin !

Des bénévoles formés



Au service des associations locales

Une quinzaine d'associations ont participé aux sessions de formations. Animées par Anaïs Logez de la Ligue de l'Enseignement, celles-ci abordaient le Conseil d'Administration, la comptabilité et les responsabilités juridiques. Bénévoles associatifs, vous avez un besoin ? Rapprochez-vous du service SAVA. Contact : Amélie JASIAK au 03.21.79.42.79.

Et si vous aussi, vous poussiez les portes des «ateliers bénévoles» ?

Création



Souvenez-vous. Le 30 juin dernier, étaient inaugurés les «ateliers bénévoles», locaux annexés au CCAS. Depuis, beaucoup d'associations et de collectifs sont venus s'y installer.

En effet, tous les lundis et jeudis, l'Ecole des Consommateurs réalise des meubles en palettes, décorations de Noël et bien d'autres choses. N'hésitez pas à venir les rencontrer, ils seront ravis de vous transmettre leur savoir faire ! Les vendredis, ce sont les membres du collectif mosaïques qui réalisent des décorations murales ou de meubles, dans la joie et la bonne humeur (Ne jetez plus votre ancien carrelage, ils trouveront une seconde vie grâce à ces passionnés). Par ailleurs, si vous avez envie de faire du théâtre, venez à la rencontre, tous les mardis et vendredis, de 19h à 22h, des Femmes en Marche, groupe théâtral dynamique et solidaire. Enfin, si vous souhaitez découvrir une activité ludique et sportive, rejoignez les

Colombophiles, tous les vendredis après-midi. Concours locaux, régionaux et nationaux y sont organisés. > Ces «ateliers bénévoles» sont ouverts à tous. Vous avez envie d'y participer ? Vous souhaitez vous joindre à ces usagers ? Vous avez une idée d'ateliers que vous désirez mettre en place ? Rapprochez-vous du CCAS Lucien-Chevalier. Contact : 03.21.69.81.79 (David Jasiak).

En route pour Noël !

Décoration



Bougeoirs



Chaque année, à l'approche des festivités de Noël, certains d'entre-vous reçoivent une invitation pour participer aux animations proposées par le CCAS. 2017 n'a pas dérogé à la règle. Vous êtes nombreux à y répondre favorablement. Plus de 200 personnes sont inscrites au repas solidaire ; et près de 500, au goûter du Bel Âge. C'est dire s'il y a du travail !

Aussi, pour faire de ces rendez-vous des moments inoubliables, les agents, aidés de quelques bénévoles, préparent ces journées depuis plusieurs semaines. Au sein du complexe Mimoun, dans les «ateliers bénévoles», les petites mains de l'Ecole des Consommateurs, des conseillers de quartiers et de membres associatifs s'affairent. Ensemble, ils réalisent les décorations du Noël solidaire, de celui du Bel Âge et du Marché de Saint Nicolas, le tout à partir d'objets de récupération. Au fil des séances, un banc, des sapins et bougeoirs en palettes, des photophores, centres et sets de table voient le jour. Sans oublier la surprise pour nos aînés... On ne vous en dit pas plus. Encore un peu de patience !

> Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces ateliers autour des festivités de Noël, rendez-vous vous est donné les lundis, mardis et jeudis, toute la journée, aux «ateliers bénévoles». Renseignements : 03.21.69.81.79.

St Nicolas



Le sport au centre des accueils de loisirs

Les jeunes harnésiens, qui ont fréquenté le centre éducatif Gouillard durant les vacances scolaires, ont eu la joie d'évoluer sur tous les terrains et salles de sports de notre commune. Cet accueil de loisirs avait pour thème : les sports.

Il y en avait pour tous les âges. Des petits maternels jusqu'aux ados du CAJ, tous ont pratiqué, et/ou découvert différents sports. Des éducateurs sportifs et des associations ont encadré les disciplines.

On les a croisés à vélo, à la piscine, dans la salle de gym, ou encore lors d'un grand bol d'air au bois de Florimond. Ils ont aussi gambadé sur le tatami du dojo, appris à

danser le hip-hop dans la salle d'évolution de Barbusse, ont smashé au tennis et se sont initiés au basket sur le plateau de Gouillard.

Côté CAJ, les jeunes ont profité de ce moment pour réaliser la construction d'un boulodrome dans l'espace Mimoun.

C'est un terrain en schiste à disposition de tous ; ce qui permettra un moment convivial et de partage entre usagers du CCAS, de la MIC ou entre voisins.

De beaux moments entre amis avec le sport comme maître-mot !



Construction d'un terrain de pétanque



Détente

Le sport dans tous ses états



Initiation

Découverte de sports collectifs



Balade

Sur les traces de Charles Erouart, à travers la ville



Apprentissage

Le Hip-Hop dès le plus jeune âge

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Noël se déroulera du mardi 26 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018. Les enfants âgés de 2 ans (si scolarisés) à 12 ans, seront accueillis au Centre Gouillard. Les inscriptions se feront jusqu'au 12 décembre 2017.

Une soirée détente pour les «nounous» du RAM



« Prendre soin de soi avant de prendre soin des autres » : tel était le fil conducteur de cette soirée du 24 novembre. Cette année, à l'occasion de la Journée Nationale des Assistants Maternels Agréés, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) a souhaité offrir, à ces professionnels de la petite enfance, un moment de détente. Et c'est chose réussie !

Une quinzaine de «nounous» ont bénéficié d'une séance de sophrologie, essentiellement basée sur la respiration. Cette profession requiert, en effet, un investissement personnel important et nécessite de pouvoir se ressourcer pour prendre soin des tout-petits en l'absence de leurs parents. Les jeunes enfants demandent une attention et une présence constantes, tant pour leur sécurité physique

qu'affective. Quelques techniques de détente leur ont donc été transmises par une sophrologue harnésienne, afin qu'elles puissent les utiliser au quotidien dans leurs pratiques.

Cette thématique est en lien avec les séances de détente et bien-être proposées aux enfants, mais aussi avec les conférences et sessions de formation continue sur la bienveillance.

Vous envisagez de devenir assistant maternel agréé ou garde à domicile ? Le RAM est à votre disposition. Angélique Durin, sa responsable, ne manquera pas de vous informer sur la profession, les aides à l'installation et la procédure d'agrément.

> Renseignements : RAM «Les Premiers Pas», rue Albert-Demarquette – 03.21.20.29.86 – ram@ville-harnes.fr.

Un après-midi en famille

Mercredi 25 octobre, les familles avaient rendez-vous, à la salle Kraska, avec le comité local Familles en sol mineur Hénin-Carvin et ses partenaires pour «un après-midi en famille». Une action qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Parentalité, organisée par le Réseau Parentalité 62.

223 personnes, venues de Harnes et des villes voisines, ont participé à ce temps fort convivial axé sur la communication et la relation au sein de la famille.

Lecture, détente et bien-être, questions sur le thème de la famille, temps de paroles sur l'adolescence, jeux autour de l'alimentation, de la dégustation de fruits et de la manière de mieux communiquer en famille étaient les différents ateliers proposés par les partenaires.



Fait marquant de la journée, notre Maire, Philippe Duquesnoy, Valérie Puskzerek, Adjointe déléguée à la jeunesse, et Francis Gauthier, Président du Club de Prévention «Avenir des Cités», ont signé la charte des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et

d'Accompagnement des Parents (REAAP). Une belle manière de montrer leurs engagements à renforcer et valoriser, au travers de leurs interventions, le rôle et la place des parents dans tous les lieux participant à l'éducation de leurs enfants.

Un bel ouvrage illustré pour les petits écoliers



Curie

Illustré, le dictionnaire séduit déjà

C'est désormais une tradition. Autrefois, il était offert aux CM1. A la demande des enseignants, le dictionnaire est, depuis quelques années, remis aux CE2 quelques jours après les vacances de Toussaint, puisque c'est à cet âge que débute l'apprentissage de cet outil pédagogique.

176, c'est le nombre d'ouvrages distribués par notre Maire, Philippe Duquesnoy, et les élus, dans les 5 écoles primaires de notre Ville. Comme à l'accoutumée, le premier magistrat s'était déplacé avec son dictionnaire personnel qui date de 1955. Il a tenu à échanger quelques mots avec les enfants, les questionnant sur les différences entre les éditions de 1955 et de 2017, et évoquant avec eux quelques néologismes.

En chiffres

5 écoles primaires concernées

176 dictionnaires offerts

Coût total : 3 507,50 euros

Place ensuite à la distribution des dictionnaires personnalisés. Quelle fierté pouvait-on lire sur les visages des bambins lors de la découverte du recueil ! «Ce dictionnaire, c'est le vôtre. Nous vous l'offrons et vous allez en avoir besoin durant toute votre scolarité. Le plus beau cadeau

que vous pouvez nous faire, c'est de l'utiliser et d'en prendre le plus grand soin», insista le premier magistrat.

Autre présent : des dictionnaires bilingues anglais ont été offerts par le fournisseur. Certains établissements ont fait le choix de les remettre aux CM2 pour leur futur passage en 6^{ème}, tandis que d'autres les ont remis aux CE2.

Les directeurs et enseignants se disent ravis de ce magnifique cadeau fort utile pour l'apprentissage de nos chères têtes blondes. L'un d'eux a mis en avant la chance qu'ont tous les petits écoliers harnésiens de recevoir, de la part de la Municipalité, un tel ouvrage avec cette qualité. En effet, il n'est pas dit que toutes les familles auraient pu en faire l'acquisition. Ainsi, cet investissement municipal nécessaire, à hauteur de 3 507,50€, met tous les élèves sur un même pied d'égalité quant à leur scolarité.



Curie

A la découverte de la richesse de la langue française



Pasteur

Cadeau surprise pour les écoliers

> Les dossiers de bourses communales, qui concernent les élèves de lycées ou en études supérieures, sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Pièces à fournir : certificat de scolarité 2017/2018 et RIB.

> Les parents dont les enfants sont nés en 2015 et 2016 peuvent d'ores et déjà pré-inscrire leurs enfants en maternelle, pour la prochaine rentrée.

Plus d'informations : Service des Affaires Scolaires, en Mairie.

Les services liés aux collectes évoluent



Le programme de modernisation de la collecte et de la gestion des déchets, lancé en 2017 par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, entraînera prochainement des modifications pour les usagers.

A partir du 1^{er} janvier 2018, le verre ne sera plus collecté directement en porte-à-porte mais exclusivement via les bornes d'apport volontaire.

Les bacs et caissettes initialement dédiés au verre ne seront donc plus à présenter à la collecte.

200 bornes d'apport volontaire aériennes supplémentaires ont été installées sur le territoire pour la collecte du verre, portant ainsi le parc total à plus de 500 bornes. Sur la base d'une borne pour environ 500 habitants, il est donc facile de trouver une borne près de chez vous.

La localisation des bornes d'apport volontaire sera également disponible sur le site : <http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>

Par ailleurs, **à compter du 1^{er} juillet 2018**, l'ensemble des déchets ménagers et assimilés des bailleurs et syndicats devront obligatoirement être présentés à la collecte en bac, sur le domaine public, ou via les bornes enterrées. La présentation en sacs ne sera plus autorisée. Les bailleurs et syndicats en ont été informés.

Enfin, le **tri sélectif** sera obligatoire et mis en place progressivement pour les habitats collectifs.

Un calendrier reprenant toutes les informations relatives à la collecte des déchets, dont les encombrants, sera également distribué à chaque ménage en décembre.

Face aux risques industriels majeurs, agissons ensemble pour notre sécurité en cas d'accident



réunis au sein du S3PI de l'Artois, sera envoyé d'ici peu, aux habitants se trouvant dans le PPI (Plan Particulier d'Intervention), qui est la zone susceptible d'être impactée par ces risques.

Un magnet accompagnera ce guide et rappellera les consignes à suivre en cas d'accident. De nombreuses informations sont également présentes à l'adresse suivante : www.faceauxrisques.fr



Par ailleurs, des agents se rendront dans les zones concernées par la démarche afin de réaliser une enquête. Celle-ci permettra de répondre à vos interrogations et de recueillir votre sentiment sur la compréhension que vous avez eu de cette démarche ainsi que vos attentes en matière de culture du risque.

> Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le S3PI de l'Artois :

- par mail : jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr

- par téléphone : 03.21.63.69.37.

De nombreuses industries se trouvent sur le territoire de l'Artois. Certaines, en raison de leur activité ou des produits stockés, sont susceptibles de présenter des risques industriels majeurs. C'est le cas pour les sites les plus à risques, appelés aussi sites «SEVESO Seuil Haut».

Avec l'aide du S3PI de l'Artois, des campagnes de sensibilisation aux risques industriels majeurs sont menées, afin que les riverains des installations concernées soient informés, mais aussi en capacité de connaître le signal d'alerte et de réagir en conséquence.

Dans notre commune, certaines habitations se trouvent à proximité du site de Nortanking, à Annay-Sous-Lens.

Un guide, réalisé conjointement par les services de l'Etat, les industriels, les collectivités et les associations



Expression des groupes politiques



Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste

Le droit d'Expression de l'opposition municipale est un droit fondamental. La municipalité harnésienne veille à ce que celui-ci soit strictement respecté, comme l'illustre chaque mois la parole donnée aux groupes dans votre journal « La Gazette ».

Il en résulte à Harnes, comme peut-être ailleurs, qu'au 21^{ème} siècle, l'opposition use encore de ce droit d'une façon anachronique, comme si le monde n'avait pas changé !

Oui, chacun peut et doit s'impliquer dans la vie locale, et ce faisant confronter son point de vue, c'est l'expression de la démocratie.

Encore faut-il que ce soit avec tant soit peu le sens de l'intérêt général, en essayant une fois n'est pas coutume de respecter les citoyens Harnésiens en évitant (avec mauvaise foi ou par dépit ?) de mettre de côté tout ce qui fait avancer notre commune !

ALORS OUI ! Lors des Conseils Municipaux, la Majorité Municipale a choisi **DE DONNER** à notre belle ville de Harnes **LES ATOUTS D'UNE VILLE MODERNE ET ATTRACTIVE !**

C'est ainsi qu'au fil des Conseils Municipaux ont été engagés, pour le bien-être et l'épanouissement des Harnésiens et Harnésiennes, les chantiers suivants : la création d'une médiathèque, la réalisation d'un terrain synthétique, la création d'un nouveau restaurant scolaire dans le quartier Bellevue ou encore la création d'un RAM.

Sans oublier : la rénovation de nos écoles, l'achat de matériels pour les services municipaux favorisant la qualité des services publics rendus à la population, l'installation prochaine d'une vidéo surveillance, le maintien des subventions allouées aux associations, le développement des zones artisanales, la requalification de friches urbaines, l'accompagnement à la création de nombreux programmes d'investissements dédiés à la construction de logements, la requalification de la cour carrée... le tout **SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITE.**

Certains y voient peut-être, dans ces investissements, des dépenses de prestiges. Nous y voyons plus objectivement la volonté de notre Maire, Philippe Duquesnoy, de donner à notre commune un **AVENIR DURABLE et SOLIDAIRE.**

Ce qui d'ailleurs doit être partagé plus que l'on ne croit, puisque plus de 90% des délibérations du Conseil Municipal sont votées à **L'UNANIMITE !**

Toute l'équipe du groupe majoritaire « Harnes un Avenir Durable » vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année !



Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !

Dès janvier 2018, les familles harnésiennes vont être confrontées à une **NOUVELLE AUGMENTATION** des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, votée lors du dernier conseil municipal.

Cette augmentation de 3% peut faire sourire mais elle représente 36€ à l'année pour UN enfant qui fréquente ces deux services.

C'est oublier les difficultés rencontrées par nos concitoyens confrontés à de multiples augmentations (taxes locales, produits de première nécessité,...) et à la baisse des APL. Beaucoup n'arrivent plus à boucler les fins de mois. N'oublions pas qu'un Harnésien sur 4 vit sous le seuil de la pauvreté avec moins de 840€ par mois.

Cette augmentation inutile va à peine faire rentrer 6000€ dans les caisses de la ville, qui seront **VITE DÉPENSÉS DANS DES OPÉRATIONS DE PRESTIGE** ne bénéficiant qu'à une minorité.

Nous sommes **CONTRE.** Nous avons proposé d'autres solutions. Nous n'avons pas été entendus. **UNE NOUVELLE FOIS, LES FAMILLES PAIERONT !**



Front National
Rassemblement
Bleu Marine

La décision, par la majorité socialiste au Conseil Municipal, d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie de 3% va encore lourdement peser dans le portefeuille des familles Harnésiennes, et nous le regrettons ! Cette hausse, qui est un impôt déguisé, s'ajoute à toutes les hausses fiscales que les Harnésiens ont subies du Département et de la Communauté d'Agglomération en 2016. Notre groupe s'est évidemment opposé à cette augmentation lors du dernier conseil municipal ! Néanmoins, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

Conseil Municipal du 16 novembre 2017

5. Subvention «Initiative Citoyenne en faveur du vivre-ensemble» : A l'unanimité, le Conseil Municipal a validé les subventions accordées à : Jogging Club - Pasta Party: 700€; Jogging Club - Marrons grillés au FPA: 300€ ; Harnes-Vendres - Rencontre et échanges inter-associatifs: 600€ ; Amis du Vieil Harnes - Harnes 1917, il faut partir : 700€ ; Cie Tassion - Ciné frissons: 693,33€ ; Judo Club de Harnes - Tournoi labellisé: 700€; Comité Harnes-Falkenstein - Kermesse de la bière: 700€ ; Retraite Sportive de la Gohelle - Téléthron : 400€. Des collectifs d'habitants ont également déposé des demandes de subvention au titre de «Initiative Citoyenne en faveur du vivre-ensemble. Le Conseil Municipal a autorisé l'engagement des dépenses : Conseil de Quartier de la Gaillette, des Sources, du Grand-Moulin et de la Souchez: 1000€ chacun pour une

animation à l'occasion des fêtes de fin d'année ; Collectif d'habitants: 1000€ pour le Noël Solidaire ; Collectif d'habitants : 1000€ pour un après-midi intergénérationnel et interculturel. **9. Revalorisation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie :** Le Conseil Municipal a validé, à la majorité (8 contre), la nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire, avec effet au 1^{er} janvier 2018, avec une évolution de 3%. **11. Modification du règlement intérieur relatif à l'utilisation des salles municipales:** Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la modification du règlement. Celui-ci est disponible sur le site de la ville, avec les documents du Conseil Municipal. **12. Application de nouveaux tarifs - location des salles municipales et cautions :** Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'appliquer de nouveaux

tarifs et cautions pour la location des salles municipales, à compter du 1^{er} janvier 2018. Tarifs disponibles avec les documents du Conseil Municipal, sur le site Internet de la ville. **17. Déclassement et cession des parcelles AH 652 et 654 :** Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 abstentions et 5 n'ayant pas pris part au vote), de prononcer le déclassement du domaine public communal des parcelles AH 652 et 654, situées à l'angle de l'avenue de la Fosse et de la rue de Château Salins et d'approuver la cession à Madame Azoud-Goumich M'Bairika. **21. Revalorisation des tarifs de la piscine municipale :** Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la mise en place de deux grilles tarifaires (Harnésiens et extérieurs), à compter du 1^{er} janvier 2018. Détail disponible sur le site de la ville, avec les documents du Conseil Municipal.

Le défilé du souvenir

Moment important pour notre ville, le défilé du 11 novembre, célébrant l'armistice de la première guerre mondiale, a rassemblé de nombreux concitoyens.

Après les traditionnels dépôts de gerbes au Mausolée puis au monument de 70, notre Maire a pris la parole pour rendre hommage aux victimes de cette guerre. Il appela à la vigilance, à la lutte contre la haine de l'autre, à toutes ces raisons qui nuisent à la paix, aux Hommes et à l'Humanité. Le défilé s'est ensuite rendu au Musée d'Histoire et d'Archéologie afin de visiter l'exposition des Amis du Vieil Harnes, sur l'année 1917.



Révision des listes électorales pour l'année 2018

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au vendredi 29 décembre 2017, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour éviter l'affluence en mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

- 1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;
- 2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Le service Elections va procéder, cette année, à de nombreuses radiations sur le fichier électoral de la commune.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone...).

Infos pratiques

Etat civil

Naissances : Sélène PETIT, née le 23 octobre 2017 - Léo SALOMEZ, né le 23 octobre - Luca DELAHAYE, né le 25 octobre, (décédé le 27 octobre) - Syriël BIZART, née le 27 octobre - Chris DESFRANÇOIS, né le 26 octobre - Chloé LEPORCQ, née le 2 novembre - Kassim DERACHE, né le 3 novembre - Louka ROLLAND, né le 6 novembre - Linette KWIECIAK, née le 8 novembre - Hélyne DUBOIS, née le 15 novembre - Nathan GAPENNE, né le 14 novembre - Maël GIVERS, né le 16 novembre.

Décès : Tadeus PUSZKAREK, 86 ans - Amane BENMOUSSA épouse de Messaoud HEZZAT, 37 ans - Mohamed FADEL, 57 ans - Abdelhaziz ELMIRI, 44 ans - Luca DELAHAYE, 2 jours - Valentine DUQUESNOY veuve de Victor BACQUEZ, 80 ans - Marius BOURSIER, 97 ans - Marcelle DELATTRE veuve MERLE, 97 ans - Hilda LAMAND veuve de André DERACHE, 87 ans.

Mariages : Samedi 18 novembre 2017 : Fatima ZIANI-ELLOUEL et Youssef BOUSTTA.

Se pacser en Mairie : c'est désormais possible !

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (anciennement au tribunal). Il n'est donc plus nécessaire de passer automatiquement par un notaire.

Pour réaliser un PACS, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune, et présenter les pièces justificatives suivantes :

- Le dossier rempli
- Les pièces d'identité en cours de validité
- Les extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.

Lors du PACS, les 2 partenaires ont le choix entre 2 types de régimes : le régime légal de la séparation des patrimoines ou le régime de l'indivision des biens.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/pacte-civil-de-solidarite-pacs/>

Nouveau point de défibrillation

La pharmacie Grand Moulin, localisée au 202 rue des Fusillés, a décidé de s'investir dans la lutte contre les arrêts cardiaques en s'équipant d'un défibrillateur.

En cas d'arrêt cardiaque, nous avons 4 minutes pour être efficace et avoir une chance de sauver une vie. Cette information est donc précieuse !

Permanences des élus

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

Philippe DUQUESNOY, le Maire

Dominique MOREL, l'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets

Annick BOS-WITKOWSKI, l'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité

Jean-François KALETA, l'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

Jean-Pierre HAINAUT, l'adjoint délégué à la cohésion sociale

Valérie PUSZKAREK, l'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation

Sabah YOUSFI, l'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et aux jumelages

Joachim GUFFROY, l'adjoint délégué au sport et au mécénat

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences (sur rdv de 9h à 12h) le mardi 12 et le mercredi 13 décembre 2017.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Renseignements : 03.21.79.42.79.

Pour le Souvenir

Au cours de la guerre de 70, des Harnésiens incorporés au 3^{ème} bataillon de la Marne combattant dans l'Aisne puis dans la Somme perdirent la vie.

Un obélisque, entouré d'une solide grille octogonale fut érigé en leur mémoire à l'entrée de la rue de l'hospice, actuelle rue Charles Louis Dupont. Y furent ajoutés les noms des morts des guerres coloniales de la moitié du 19^{ème} siècle. Il fut inauguré le dimanche 19 octobre 1902, en présence de Jean-Baptiste Laurent, président du comité d'édification, du Maire de Harnes, d'Anatole Bailliez et d'Arthur Hugot, conseillers d'arrondissement.

Par la suite, figurèrent sur le monument dit « de 70 » les noms des victimes des conflits d'Indochine, du Niger, du Maroc et de la guerre d'Algérie.

C'est en 1922 que fut édifié un premier monument, sur la Grand' Place à la mémoire des soldats harnésiens morts pour la Patrie, lors de la Première guerre mondiale.

Achévé, beaucoup le jugèrent de mauvais goût et une polémique divisa la population. Un matin, on le découvrit gravement endommagé et souillé...



Le monument original de la guerre 14-18



L'obélisque de la rue Charles Louis Dupont

Après expertise en octobre 1923, l'ensemble fut démolé en 1924. Mais la ville ne pouvait rester sans monument aux morts et les Anciens Combattants demandèrent qu'on érige, à l'intérieur du cimetière, un mausolée.

Le sculpteur Maurice Rogerol fut choisi pour le réaliser avec l'aval de l'association des Anciens Combattants. Construit derrière le calvaire du cimetière, il fut inauguré le 8 novembre 1925.

La Municipalité accepta et se mit en quête d'un artiste capable de concevoir un projet de qualité imposant le respect.



L'imposant monument dédié aux victimes de la Grande Guerre



Concert de Noël de l'Harmonie

16 décembre
2017 - 20h30

Centre Culturel
Jacques Prévert



*Entrée gratuite dans la limite
des places disponibles*

 Harmonie
de Harnes

 Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Agenda

**Dates à
retenir !**



www.ville-harnes.fr

et sur la page Facebook «Harnes»

Le 9 décembre 2017

Randonnée

- > Découverte du parc Souchez-Aval lors d'une randonnée de 7 kms le long du canal de la Souchez, au profit du Téléthon
- > Départ à 8h30 de la Grand' Place par navette gratuite vers Courrières
- > Participation : 2€
- > Infos : Service Enfance-Jeunesse ou Retraite Sportive de la Gohelle.

Le 10 décembre 2017

Football

- > Harnes 1 / Monchy aux Bois
- > Stade Bouthemy, 15h.

Le 16 décembre 2017

Volley masculin

- > HVB / Martigues
- > Salle Maréchal, à 20h.

Concert de l'Harmonie

- > Centre Culturel J. Prévert, à 20h30
- > Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Waterpolo

- > SNH / Mulhouse
- > Piscine M. Leclercq, à 21h.

Handball

- > Tournoi nocturne
- > Complexe Mimoun.

Le 31 décembre 2017

St Sylvestre

- > Harnes Volleyball
- > Salle des fêtes, à 19h30
- > Tarifs : adulte : 70€ / enfant -12 ans : 35€
- > Infos : 06.62.55.52.62 ou 06.73.23.97.62 ou contact@harnes-volleyball.fr
- > Réservations avant le 15 décembre
- > Permanences, salle Maréchal, du lundi 11 au jeudi 14 décembre, de 17h30 à 19h.

Le 12 janvier 2018

Vœux du Maire

- > Complexe Bigotte, à 19h (ouverture des portes à 18h15)

Le 13 janvier 2018

Volley féminin

- > VCH/IFVB
- > Salle Maréchal, à 18h30.



Le 19 janvier 2018

Théâtre

- > "Demandons l'impossible!"
- > Centre Culturel J. Prévert, à 20h30
- > Tarif : 6€
- > *"La compagnie Sens Ascensionnels revient à Harnes avec sa nouvelle création adaptée du roman d'Hervé Hamon. Une "pièce-feuilleton" où l'on suit une famille représentative de la France de 68, une France qui se déboutonne lentement, et dont l'effeuillage social et culturel fait grincer bien des fermetures..."*
- > Infos et réservations : Centre Culturel J. Prévert - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr

Le 20 janvier 2018

Volley masculin

- > HVB / Charenton
- > Salle Maréchal, à 20h.

Le 27 janvier 2018

Volley masculin

- > HVB / Caudry
- > Salle Maréchal, à 20h.

Le 3 février 2018

Volley féminin

- > VCH/Terville
- > Salle Maréchal, à 18h30.

Le 11 février 2018

Repas dansant de la St Valentin

- > Fiest' Harnes
- > Salle Kraska, dès 12h
- > Animé par l'orchestre Y.

Héléniak > Infos :

- 06.52.32.73.92 /
- 06.29.87.53.50 /
- 06.72.07.26.21 (après 19h ou le week-end à partir de 13h)
- > Réservations : Salle des fêtes les 9, 11 et 16 janvier, de 18h30 à 19h30
- > Tarif : 32€.

Le 16 février 2018

Spectacle

- > Steeven et Christopher - Les jumeaux !
- > Centre Culturel J. Prévert, à 20h30
- > Tarifs : 8/6/4€
- > *"Révélés par Laurent Ruquier et Patrick Sébastien à la télévision, Steeven et Christopher débarquent pour vous présenter leur nouveau spectacle: "On n'est pas là pour vendre des cravates""*

Du 2 au 10 mars 2018

Voyage en Pologne

- > Harnes-Chrzanow organise un voyage à Busko Zdroj et Zakopane
- > Pension complète, autocar ou avion (priorité au départ en avion. Autocar possible si plus de 16 personnes)
- > Tarifs : chambre double autobus: 940€ - avion : 1050€ - chambre individuelle : +100€
- > Toutes les infos : <http://harneschranow.monsite.orange.fr> ou 06.87.99.28.47.

Programme du 06/12 au 02/01

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 06/12 au 12/12

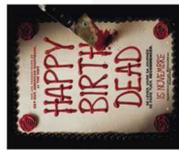
Justice League (2h01)



Mercredi 06 - 10h.
Mercredi 06 - 15h.
Samedi 09 - 15h.
Samedi 09 - 18h.
Dimanche 10 - 15h.

Happy Birthday Dead (1h37)

Interdit au moins de 12 ans



Mercredi 06 - 18h.
Samedi 09 - 21h.
Dimanche 10 - 18h.
Mardi 12 - 18h.

Du 13/12 au 19/12

Les Moomins attendent Noël (1h19)



Mercredi 13 - 15h.
Mercredi 13 - 18h.
Mardi 19 - 18h.

Du 20/12 au 26/12

L'étoile de Noël (1h26)



Samedi 23 - 15h.
Samedi 23 - 18h.
Mardi 26 - 15h.
Mardi 26 - 18h.

Du 27/12 au 02/01

Coco (1h40)



Mercredi 27 - 15h (3D).
Jeudi 28 - 15h.
Vendredi 29 - 15h.
Mardi 02 - 18h (3D).

Santa & Cie (1h35)



Mercredi 27 - 18h.
Vendredi 29 - 18h.
Mardi 02 - 15h.



★ Événement ★

Stars Wars, les derniers Jedi

Diffusion du 03 au 07
janvier 2018

Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros

Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pass'culture)

Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros

Groupe à partir de 8 : 2,70 euros

